

N° 6662²**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session extraordinaire 2013-2014

**PROJET DE REGLEMENT
GRAND-DUCAL****concernant la participation du Luxembourg à l'opération militaire de
l'Union européenne en République centrafricaine (EUFOR RCA)**

* * *

AVIS DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

(3.4.2014)

Le projet de règlement grand-ducal a été déposé le 7 mars 2014 à la Chambre des Députés par le Ministre aux Relations avec le Parlement à la demande du Ministre de la Défense. Un exposé des motifs était joint au texte du projet de règlement grand-ducal. L'objet du présent projet de règlement grand-ducal consiste à autoriser la participation par rotation de maximum deux militaires à l'opération militaire de l'Union européenne en République centrafricaine (EUFOR RCA) décidée par le Conseil européen le 10 février 2014. La mission est censée durer jusqu'en mars 2015.

La base légale du projet de règlement grand-ducal sous avis est constituée par la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales. La Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des Députés a donné son avis positif le 24 février 2014. Le Conseil d'Etat a émis son avis le 25 mars 2014. Mis à part quelques adaptations légistiques, le Conseil d'Etat approuve le fond du projet de règlement grand-ducal.

*

La Conférence des Présidents se prononce en faveur du règlement grand-ducal et rend un avis positif au texte.

Luxembourg, le 3 avril 2014

Le Secrétaire général,
Claude FRIESEISEN

Le Président de la Chambre des Députés,
Mars DI BARTOLOMEO

